

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

blique deux des plus savants docteurs de sa religion; il renouça en même temps à faire valoir les droits qu'il pouvait avoir sur son fils.

On attend, au surplus, de nouveaux missionnaires européens en Palestine. Le gouvernement français a bien voulu accorder aux Français qui vont renforcer le personnel des religieux de Terre-Sainte, douze passages gratuits tous les ans.

Un chargé d'affaires belge est attendu à Jérusalem; c'est M. Blondeels qui se rend dans la ville sainte pour y faire reconstruire les tombeaux des deux premiers rois de Jérusalem au temps des croisades. Godefroi et Beaudoin, tous deux comtes de Flandre. Ces tombeaux respectés par le grand incendie de 1808, avaient été détruits par le vandalisme des schismatiques grecs.

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, MARDI 29 AVRIL 1851.

Première Page:—Correspondance extraite du Journal de Québec.—Europe: Statistique générale de l'Épiscopat catholique.—Bulletin Politique.—Palestine.

Feuilleton:—Le Montagnard ou les Deux Républiques.—1793-1848.—(Première Partie sur 1793.—Suite.)

Reponse a "Un Catholique" du Journal de Québec.

Nous n'avons pas voulu omettre un seul mot du long réquisitoire que vient de dresser contre nous le correspondant "Un Catholique", dont l'écrit se lit à la première page de cette feuille. Guidé par des convictions aussi fortes que nous les croyons appuyées sur des bases sûres et solides, nous n'hésitons pas à mettre sous les yeux de nos lecteurs les raisonnements de ceux qui ne pensent pas comme nous. Dans la circonstance actuelle, même, nous le faisons d'autant plus volontiers que nous nous flattons de démontrer que "Un Catholique" nous inculque bien à tort.

En effet, lecteurs, est-il vrai que, comme le dit cet écrivain "nous appelions protestants, et regardions comme indignes de nous, les questions d'où dépend le bonheur ou le malheur des peuples"? Est-il vrai que nous "tomblions à genoux" devant qui que ce soit "pour demander pardon d'avoir quelquefois parlé des grands intérêts de notre pays"? Sur quoi peut donc s'appuyer une aussi grave accusation, et quelles sont ces questions vraiment sociales, d'où dépend le sort des peuples, que nous ayons craint de discuter selon la mesure de nos faibles moyens? Qui "Un Catholique" veut bien préciser ces questions et les circonscrire nettement. Parce que nous faisons profession de "nous soustraire des débats violents des partis" est-ce que nous consentons pour cela à "exclure la religion et le prêtre de la société temporelle"? Certes, nous sommes si éloigné de cette étrange aberration, que nous avons regardé comme le témoignage d'un pitoyable aveuglement ou d'une licence irréligieuse, cette phrase que nous lisions, il y a quelques jours, dans un journal, à propos du différend entre l'Archevêque de Paris et Mgr. de Chartres: "Pour nous, nous appelons de tous nos vœux le résultat "qui assurera définitivement la séparation complète et absolue de l'Église et de l'État, des choses spirituelles et des choses temporelles". Il serait difficile d'en faire un vœu plus anti-social ou plus anti-chrétien que celui-là. Sa réalisation consommerait le matérialisme et l'athéisme social; elle mettrait au néant les desseins du Réparateur des maux de l'humanité, qui n'a pas voulu seulement régénérer les individus, mais la famille, mais la société tout entière. Ils ont oublié, ces hommes superficiels ou pervers, qui trompent les peuples pour les abrutir, dans quelles angoisses, dans quelle agonie mortelle s'agitait la société, lorsque le fruit de vie tomba pour elle de l'arbre de la croix arrosé du sang d'un Dieu. Ils ont oublié quel affreux esclavage

courrait sous un joug de fer la tête de genre humain, lorsque le dogme générateur de la liberté chrétienne fut apporté du ciel, et fit que les maîtres impitoyables brisèrent les chaînes de leurs esclaves, pour les embrasser comme leurs frères.

Non, non, "qu'un Catholique" se rassure sur notre compte, nous n'en sommes pas à consentir de voir la religion refoulée dans les catacombes; nous croyons que "le Christianisme peut seul, avec le temps, améliorer le sort des classes laborieuses et procurer à l'humanité toutes les libertés honnêtes;" nous voulons combattre avec énergie ce matérialisme politique qui enseigne que la société n'a plus besoin d'être aidée de l'influence de la religion; il ne tiendra pas à nous de voir triompher les doctrines de ces hommes sans christianisme, qui n'entendent plus par choses spirituelles, que des *puérilités, des vanités, des superstitions, des hétéries*. Mais, en même temps, nous le déclarons franchement, aujourd'hui comme ci-devant: "La juste part faite des circonstances, des temps, des lieux et des choses, nous sommes opposé à ce que le prêtre se mêle aux violents débats de la politique. Tout en pensant ainsi, nous signalons "au mépris de la société chrétienne ces hommes pervers, qui ne veulent se débarrasser "de l'intervention du prêtre que pour mieux réussir à exploiter, soit l'ignorance, soit d'ignobles instincts, dans le but de réaliser "leurs vœux d'égoïsme et d'ambition." (*Mélanges du 25 Mars 1851*). En accompagnant de quelques réflexions la citation du Mandement de Mgr. Sibour, nous croyons avoir suffisamment expliqué pourquoi et jusqu'à quel point le prêtre, dans les temps difficiles où nous vivons, doit s'éloigner du théâtre où les partis politiques s'agitent avec tant d'effervescence. "Un Catholique" n'a aucunement modifié nos idées à cet égard. Loin de là, nous persistant à nous proclamer comme il le fait, l'organe officiel du clergé, malgré nos réclamations répétées contre une semblable qualification, il ne pourrait que nous rendre plus circonspect à émettre nos idées en matière politique. Si donc nous continuons, comme nous avons jusqu'ici tâché de le faire, à remplir les engagements que nous prîmes par notre Prospectus, c'est que nous prétendons être seul responsable de nos opinions, et que loin de nous intituler l'organe du clergé, nous n'aspirons qu'à l'honneur de gagner ses sympathies par cette polémique modérée et prudente qui convient au caractère de notre feuille.

Le Dr. Cahill et le Bill Penal.

Le Rév. Dr. Cahill, vient de publier une nouvelle lettre adressée aux catholiques d'Irlande, au sujet du fameux Bill pénal contre les Evêques... Il suggère divers moyens de résister à cette injuste persécution, si ce Bill devient loi, et invite les jeunes gens à former une nouvelle "Association Catholique" qui ne comprendrait pas moins de cinq cent mille jeunes gens en Irlande, et au moins cent mille en Angleterre. Mais la partie la plus intéressante de cette lettre est celle où le Dr. Cahill promet de révéler au monde les intrigues du ministère actuel d'Angleterre sur le continent contre la religion catholique, et ses diverses institutions. Nous croyons que nos lecteurs nous sauront gré de leur mettre ce passage tout entier sous les yeux, nous traduisons littéralement.

"Cette lettre n'est que comme le *preliminaire* d'une série de lettres que j'ai l'intention de vous écrire au sujet de la conduite de l'Angleterre sur tout le continent pendant les désastreuses révolutions qui ont eu lieu récemment.

"Je prouverai, à l'aide de documents incontestables, que l'Angleterre, partout où elle a pu le faire, a usé de toute son influence "pour nuire à l'Église Catholique, détruire "les divers établissements d'Éducation Catholique, et semer la désunion et le désordre dans pas moins de cinq gouvernements Européens, afin d'affaiblir la religion Catholique et de la détruire s'il était possible.

"Je démontrerai que le Cabinet actuel a soutenu ouvertement la guerre impie du radicalisme contre les catholiques de Suisse;

se; que ses ambassadeurs et ses envoyés "avaient des instructions officielles de se prêter par tous les moyens ostensibles au mouvement infidèle, — je mettrai sous vos yeux "des "dépêches" qui établiront, hors de tout "doute, l'iniquité du Cabinet actuel en favorisant les insurrections de la Suisse, de la Lombardie, de Naples, d'Italie. — Je vous "montrerai d'un côté les dépêches de Lord Palmerston à ses envoyés à Berne, Turin, Berlin, Vienne, Rome, Naples et Paris; et de l'autre, les réponses de ces fonctionnaires par des documents si clairs et si convainquants, que vous verrez toute la force de la "diplomatie anglaise employée, d'abord à fomenter la révolution dans chaque État Européen, et ensuite à faire peser tout le "poids de son pouvoir et de son influence pour "la ruine de l'Église Catholique. Par l'entremise obligée d'un ami distingué, j'ai "en ma possession les dépêches de Peel, Canning, Howard, Abercrombie, Minto, Metternich, Guizot, Cortiz et Palmerston.

"Je produirai ces documents *verbatim*, avec "le jour, la date et toutes les circonstances "de leur caractère officiel. Enfin, j'entreprendrai de mettre au grand jour une conspiration telle qu'il n'en a jamais été ourdie "et murie de semblable pour l'extirpation "de la catholicité en Europe, conspiration "qui appartient toute entière au présent Cabinet britannique.

"Parmi les nombreux employés officiels "qui ont été les instruments de Lord Palmerston dans sa conspiration Européenne, "pas un n'a égalé la basse intolérance, et la "haine grossière contre la Catholicité, du "présent Sir Robert Peel, récemment chargé "d'affaires en Suisse.

"Je vous ferai connaître le portrait qu'à tracé de ce *petit maître* diplomatique, un Avocat français témoin oculaire de sa conduite "avec la bande infidèle des "Corps francs", "qui ont persécuté les Catholiques en Suisse, "chassé les ordres religieux, pillé les Églises "et les couvents, et commis tant d'excès.

J'avais d'abord pensé à publier une brochure, mais pour mettre à la portée de tout "ce que j'ai à dire, j'ai résolu de publier sur "les journaux une série de lettres, et d'en "écrire une par semaine jusqu'à ce que j'aie "épuisé la matière. Je termine en conjurant tous les amis de l'Irlande de répondre, "le plus possible, ces lettres que j'écris pour "vous mes braves compatriotes, qui souffrez "la persécution et l'exil pour votre foi."

A Son Eminence le Cardinal Wiseman Archevêque de Westminster, etc, etc, etc.

Qu'il plaise à Votre Eminence.

Nous les Archevêques, Evêques et Prêtres Catholiques de la Province du Canada, demandons qu'il nous soit permis de présenter à Votre Eminence nos sincères félicitations à l'occasion de votre élévation au Cardinalat et à la dignité de Métropolitain des Églises catholiques d'Angleterre. Ce témoignage de notre estime respectueuse est dû aux éminentes qualités qui vous distinguent, aux services inappréciables que vous avez rendus à la cause de la religion et au souvenir de vos rapports bienveillants avec l'Église du Canada, dont nous avons l'honneur d'être les pasteurs.

Subjects Britanniques comme Votre Eminence, nous nous réjouissons bien cordialement de voir rétablir dans votre personne et dans celles de vos dignes frères dans l'Épiscopat cette hiérarchie si nécessaire aux besoins spirituels des Catholiques en Angleterre et dans les îles illustrées par les vertus et le dévouement des Anselme, des Thomas Becket et des Fisher. Nous sommes convaincus que les successeurs actuels de ces saints prélats sauront comme eux garder avec fidélité le dépôt sacré qui leur a été confié et, comme eux aussi, le protéger même au péril de leur vie contre les empiètements du pouvoir temporel et contre les attaques des ennemis de notre sainte religion.

Nous prions Votre Eminence d'agréer les vœux que nous adressons au Ciel pour la prospérité de V. E. et de ses Collègues dans l'É-

pisopat en Angleterre et pour l'heureux succès de vos travaux apostoliques.

Canada Janvier 1851.
(Signé) P. F. ARCHEV. DE QUÉBEC.
R. EV. DE KINGSTON.
G. EV. DE MONTRÉAL.
EUG. BRENO EV. DE BYTOWN.
ARMAND EV. DE TORONTO.
PAT. EV. DE CARRIACU ADMINIST. [KINGSTON].
J. C. EV. DE MARYTOWNS.

Suivent les signatures des membres du clergé des villes épiscopales des prélats, qui ont signé plus haut.

A Mes Seigneurs les Evêques et au Clergé du Canada.

Mes Très Rév. et Rév. Frères en J. C.

Il n'est pas en mon pouvoir de vous exprimer les sentiments que j'ai éprouvés, en recevant votre adresse cordiale et vraiment catholique. Quelle preuve en faveur de l'unité de notre sainte Église, lorsque la vaste étendue de l'Océan, qui nous sépare corporellement ne peut rompre ni même relâcher les liens de sympathie religieuse et d'étroite union qui rattachent les cœurs et les esprits de ses enfants!

Mais une voix comme la votre, venant du Canada, nous est particulièrement agréable, pour plusieurs raisons. J'ai eu l'avantage, pendant ma longue résidence à Rome, de suivre les progrès de l'institution de la hiérarchie catholique, dans votre pays; je connais aussi tout l'encouragement que vos succès ont donné à nos efforts. De votre côté, vous avez suffisamment éprouvé les bienfaits d'un gouvernement ecclésiastique, réaffectement organique, pour comprendre notre désir d'obtenir le même privilège; et votre longue lutte pour parvenir à ce but vous engage à sympathiser avec nous, dans les difficultés que nous rencontrons, après l'avoir obtenu.

Vous continuerez, j'en suis sûr, d'offrir vos ferventes prières, pour vos frères en ce pays; tandis que nous nous réjouissons de ce que nos colonies ont été exemptés du Bill pénal, et qu'ainsi vous pourrez continuer de jouir en paix des bienfaits qui, pour nous, sont regardés comme incompatibles avec les prérogatives de notre commune Souveraineté.

Me recommandant, ainsi que mon troupeau à vos prières spéciales, et vous remerciant encore une fois de l'expression bienveillante de vos sentiments,

Je suis, pour toujours,
Mes bien-aimés frères,
Votre affectionné serviteur en J. C.
N. CARD. WISEMAN.

Sympathie en faveur de l'Irlande.

(La lettre suivante a été adressée à l'Éditeur du True Witness, qui l'a publiée dans sa feuille de vendredi dernier.

Tout en protestant du fond de l'âme que nous embrassons dans un commun amour tous nos frères, à quelque race et à quelque religion qu'ils appartiennent, et que nous avons au horreur toute antipathie nationale, nous aimons à proclamer bien haut que les expressions de chaleureuse sympathie pour le peuple Irlandais, que renferme la lettre "d'Un Catholique Canadien-Français," ont trouvé de l'écho dans nos propres sentiments. Nous aussi, nous aimons et nous admirons les Enfants d'Érin et nous nous trouvons sublimé la lutte scénaire qu'ils ont soutenue avec une si courageuse persévérance. Nous aussi nous sommes indignés des insultes et des outrages nouveaux dont on les menace. Nous formons les vœux les plus ardents pour qu'ils réussissent dans l'œuvre de cette Université Catholique, dont ils viennent de concevoir le plan, sans que l'état de pauvreté auquel leur malheur les a réduits, puisse éteindre en eux cette vigueur de courage que leur donne leur foi si vivace et si profonde. Oh! oui, nous trouvons qu'il est convenable que nous aussi nous envoyions notre obole pour promouvoir le succès d'une œuvre entreprise dans un but si digne d'être applaudi.

M. l'Éditeur,
Je ne suis pas Irlandais, mais j'aime et j'ai-

me ce peuple au delà de ce que je saurais dire.

La noble attitude qu'il vient de prendre à l'occasion du Bill infâme et tyrannique que le *tolérant Protestantisme* prépare contre nos frères Catholiques d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande, le grandit encore aux yeux de l'Europe et de l'Amérique, et lui mérite, plus que jamais, les sympathies de tout ce qu'il y a d'hommes généreux.

Mais cette admiration que nous avons tous pour le *peuple martyr*, doit se traduire par quelque chose de mieux que par des paroles.

C'est par des actes et des actes publics, que nous, enfants du Canada, devons montrer que toutes nos sympathies sont pour la *catholique Irlande*, que sa cause est la nôtre, et que ses cruels oppresseurs sont l'objet de notre mépris et de notre exécution.

Vous savez que le peuple Irlandais, comprenant parfaitement le but perfide du gouvernement anglais qui vient de fonder plusieurs collèges en Irlande, moins pour y instruire la jeunesse, que pour la corrompre et lui ôter sa foi, est décidé de fonder une *Université Catholique*. Ne serait-il pas convenable que nous aidassions de notre obole, l'établissement de cette institution, que le catholicisme va élever en Irlande comme une puissante forteresse pour se protéger contre l'infidélité et l'hérésie.

L'Irlande n'a pas besoin de nous. Quoique ses faibles oppresseurs, nous parlent constamment de sa dégradation et de sa faiblesse... L'Irlande n'est ni dégradée, ni affaiblie; — la preuve en est qu'au moindre mouvement qu'elle fait, ses tyrans tremblent. — Si son bras n'était arrêté par sa foi Catholique, il y a longtemps qu'elle aurait brisé ses chaînes sur la tête de ses oppresseurs. — L'Irlande est patiente parce qu'elle est catholique.

Le catholicisme rend les peuples patients, parce qu'il les fait forts.

Mais que l'Angleterre prenne bien garde de pousser cette patience à bout. L'Irlande n'est pas affaiblie, non certes.

Le peuple capable de donner au monde, dans le même siècle, un O'Connell et un Père Mathieu, peut encore prendre place au premier rang des nations.

Où, l'Irlande capable de porter, à la fois, deux fruits comme ceux-là, est encore plein de jeunesse, de force et de vie.

L'Irlande donc, peut se passer de notre secours; mais je suis certain qu'elle recevrait avec plaisir, ce que nous lui enverrions, lorsque nous lui ferions connaître, que notre don est moins pour lui aider à élever ce nouveau rempart contre l'erreur, que pour lui dire qu'elle a toutes nos sympathies, notre admiration et nos vœux, dans le combat qu'elle soutient si noblement et si victorieusement pour sa foi.

Je prends donc la liberté de vous demander, s'il ne serait pas convenable qu'un comité se formât à Montréal, pour recueillir les dons qui pourraient se faire dans ce but.

UN CATHOLIQUE CANADIEN-FRANÇAIS

Conversions en Angleterre.

Une vive agitation a été excitée à Leeds par suite du bruit qui s'est répandu que cinq membres du clergé de la paroisse Saint-Sauveur et de deux autres ecclésiastiques, qui exerçaient ailleurs leur ministère, s'étaient convertis à l'Église catholique et devaient faire jeudi soir leur abjuration et la profession publique de la foi qu'ils ont embrassée.

La cérémonie a eu lieu avec pompe et splendeur, et le Rév. Dr. Newman a adressé aux convertis une touchante allocution. L'Église de Saint-Anne, où a eu lieu la cérémonie, était tellement pleine que plusieurs centaines de personnes n'ont pu prendre place dans ses murs.

Voici les noms des membres du clergé qui ont été reçus dans l'Église romaine:

- Le Rév. M. WARD, ancien curé de Saint-Sauveur;
- Le Rév. M. T. MISTER, curé de Saint-Sauveur;
- Le Rév. J. C. L. CRAWLEY, vicaire de Saint-Sauveur;
- Le Rév. M. COMBES, vicaire de Saint-Sauveur;

tions. Aussi les autres condamnations suivirent immédiatement l'appel des noms, et se légalèrent des vaines formalités en usage.

Georges était sans mouvement, sans voix; il tenait convulsivement serrée dans sa main la main de son père. Tout son cœur se fondait dans cette dernière étreinte.

Aux environs tout faisait silence: la sans-culotterie soldée et les tricoteuses avaient ce jour là bien mal gagné leur assignat de trois livres. Mais une fois n'est pas coutume.

La voix du greffier en chef du tribunal se fit entendre et dit:

Condamnés, retirez-vous. Huissiers, conduisez les à la geôle.

Le vieillard retira alors sa main de celle de Georges.

Le jeune homme leva sur lui son front décoloré. Il y avait sur son visage une expression si déchirante de douleur, que le vieux père entour cette tête de ses bras.

Pauvre insensé! dit-il, pauvre insensé! Georges tomba à genoux.

Le vieillard posa la main sur sa tête: Seigneur, pardonnez lui! murmura-t-il... Quelques instants après, il n'y avait plus dans la salle du tribunal que Georges toujours à genoux.

Mais la porte par laquelle les jurés s'étaient retirés s'ouvrit doucement, et Oubrie s'approchant du jeune montagnard, lui mit la main sur l'épaule.

Tout le corps du jeune homme frissonnait; il se releva et promena lentement ses regards autour de lui:

Parti!... parti!... s'écria-t-il... et il voulut s'élançer.

Oubrie le retint par les bras:

Georges, tu te souviens de ton père, mais tu oublies la patrie.

La patrie!... la patrie!... s'écria Georges, mais elle est sans pitié!... sans entrailles!... je l'ai suppliée et elle ne m'a pas écouté!... La patrie tient compte à ses enfants de toutes leurs épreuves et de toutes leurs douleurs.

Georges passa sa main sur son front pour en ôter la sueur qui le trempait, et sur ses yeux pour en sécher les larmes:

Eh bien!... dit-il d'une voix lente... vous l'avez voulu!... prenez donc cette dernière goutte du sang de toute ma famille!... Hier c'était ma sœur dont les larmes dévotaient les restes à peine refroidis. Aujourd'hui, c'est mon père, dont la tête tombe sous votre hache!... Soit!... soit!... je me courbe devant ta voix, patrie, je laisse ta volonté s'accomplir. Je bois le calice jusqu'à la lie; mais n'allez pas non plus me demander pitié et merci à moi!... il me faut le prix de mes larmes, et le prix de ce sang. Maintenant, je m'appartiens tout entier, je suis seul sur la terre!... j'ai le droit d'être implacable à mon tour... Oh! sainte liberté, c'est par de cruelles tortures que tu éprouves tes serviteurs... République! République, prends moi!... fais de moi ce que tu voudras!... tu m'as arraché le cœur et les entrailles!...

Angoisses de la démence et du fatalisme révolutionnaire, dont la sauvage énergie se

retrouvait même dans les plus grandes douleurs. Démon fatal! dans quels liens tu enlajas les victimes!

Le front de Georges n'était plus pâle; mais son cœur battait si violemment qu'il avait peine à se soutenir.

Donne moi le bras, Oubrie, et ne me laisse pas seul aujourd'hui. Mes yeux sont secs, n'est-ce pas? Mais je sens mes larmes qui tombent en dedans, goutte à goutte.

Georges, dit Oubrie en prenant le bras du jeune montagnard et en l'appuyant sur le sien; tu as l'âme vraiment républicaine.

Quand Georges eut atteint la cour de la conjoignerie, les fatigues charnelles étaient déjà parties. Il la traversa le front haut, la démarche assurée. Le dernier mot avait été dit sur l'échafaud. Le jeune montagnard allait marcher libre et sans entraves dans la solitude de son cœur.

Aussi, ce n'était plus le même homme; il semblait que cette mort eût étouffé en lui les derniers lambeaux de sa nature première, son énergie devait sauvage et rugissante. Comme un taureau blessé dans l'arène, il se rua à tête perdue dans la terreur. D'un bond, il s'élevait à la hauteur des plus hautes vertus républicaines. L'odeur du sang ne lui portait plus à la tête, et les gémissements des victimes passaient sans qu'il les entendit... Oh! c'est qu'il fallait en lui cette fatale transformation pour qu'il put assister aux odieuses saturnales de la vengeance et du jacobinisme.

Mais à mesure que la frénésie du meurtre s'emparait des bourreaux, l'enthousiasme de

la mort semblait s'emparer des victimes. Javais les fléaux que la colère de Dieu envoyait de fois sur la terre n'avaient jonché le sol de tant de cadavres. Les provinces mutilées devenaient désertes et sans habitations. Elles étaient enfin, comme l'écrivait à la convention un des proconsuls, devenues *assez vaines pour recevoir l'échafaud*.

Je ne sais plus quel historien a dit: La convention n'était pas un gouvernement, mais un camp; la république n'était pas une société, mais un massacre de vaincus sur un champ de carnage.

Pourquoi, lorsque l'on touche du pinceau ou de la plume cette époque funèbre, avilissante, s'y sent-on entraîné malgré soi? C'est que peut-on grand, obscur ou illustre veut apporter son cri d'indignation, son mot de flétrissure, semblable à ces mètres arabes, qui, debout sur le tombeau de leurs enfants, se complaisent dans les angoisses de leur douleur et passent des heures entières à savourer leur torture par des cris, des lamentations funèbres et des chants sauvages.

Georges, mutilé par tant de blessures, ouvrit ses bras à tous les excès. A la tribune de la convention, à celle des jacobins, il avait des élans démagogiques qui faisaient tressaillir d'aise et de bonheur le patriotisme épuré de la montagne... C'est ainsi qu'un soir, glorifiant les hauts faits de la république, il s'écria tout à coup: "Attendez! le fléau de Dieu, parce que Dieu, disait-il, l'avait envoyé pour anéantir les méchants. Eh bien! nous, nous nous appellerons les fléaux de la li-

berté, parce que la liberté nous envoie pour écraser les corrompus et les traîtres, et délivrer la France si longtemps asservie!"

Ce jour là, il faillit être porté en triomphe, et les colosses de la révolution lui tendaient les mains avec frénésie...

Au milieu de tant de ruines d'existences humaines, qui s'annonçaient chaque jour, de tant de persécutions qui frappaient à toutes les portes, combien devait être triste et accablée la pauvre jeune fille dont le frère expirait peut-être avec les derniers gémissements de la Vendée abattue, et dont le père, engagé dans une lutte impossible et désespérée, pouvait chaque jour être traîné sur l'échafaud révolutionnaire.

Dieu semblait par avance l'habiter à la mort de ceux qui vivaient en orre. Chaque jour à chaque heure, l'écho des rires lui apportait les gémissements des victimes et ce bruit aère qui faisaient les rones des lugubres charrettes sur les pavés inégaux. Pendant les trois premières semaines qui suivirent, le marquis De Saverney lui fit parvenir assez exactement de ses nouvelles, soit par Crépeux, soit par Baptistin. Mais depuis dix jours, dix jours de larmes et d'angoisses pas un mot n'était venu la rassurer sur ces existences chéries.

(A continuer.)

COMMENT VONT LES ANES.—Trois capucins, montés sur des baudets, furent rencontrés par trois cavaliers fringants qui voulaient s'en amuser. "Ohé! père capucins! cria l'un des cavaliers, comment vont les ânes?—Les ânes, répondit un des moines, ils vont à cheval."

Le R^{ev}. W. H. LEWTHWAITE, curé de Clifton, près de Tadcaster; Mme Ward et Mme Crawley avaient fait leur profession de foi, vendredi de la semaine dernière, au collège catholique d'Oscott;

Mme Moxter et Mme Rook ont été reçues en particulier, jeudi matin, dans l'église Sainte-Anne, à Leeds;

Mme Combs et Mme Lewthwaite ont fait leur profession de foi en public, jeudi soir; Mme Neville a été reçue seule, jeudi ou mercredi.

Indépendamment des membres du clergé et de leurs épouses, on a reçu quatorze personnes, hommes ou femmes, dont quelques unes appartenant aux familles les plus respectables de Leeds.

Tous les membres du clergé de la paroisse Saint-Sauveur est resté à son poste.

Le R^{ev}. Dr Pusey, qui a fait bâtir, qui a doté la belle église de Saint-Sauveur et qui présente à ses bénéfices, en qualité de patron, est arrivé à Leeds le lendemain de cette désertion pour s'occuper de cette affaire.

Tels sont les renseignements que donne le Times. Nous ajouterons une nouvelle qu'une lettre particulière de Londres nous apporte aujourd'hui:

Le célèbre M. Manning M. A., ancien fellow du collège de Merton, à Oxford, qui a donné récemment sa démission d'archidiacre de Cliechester, a abjuré à Londres, avant-hier dimanche, les erreurs de l'anglicanisme et a été reçu dans l'Église catholique.

Une célébrité du barreau anglais, M. J. R. Hope, docteur en droit canon, ancien fellow du collège de Merton, ancien chancelier du diocèse de Salisbury, a fait abjuration et a été reçu dans l'Église en même temps que M. Manning.

Le Church and State Gazette dit que le nombre de convertis, jusqu'à aujourd'hui, est comme suit: D'Oxford, 92; de Cambridge, 43; du Collège de la Trinité à Dublin, 5; de Durham, 1. Parmi les convertis de Cambridge, il y en avait dix-neuf dans les ordres sacrés; et parmi ceux d'Oxford, soixante-trois.

A ceci on peut ajouter la conversion d'un des professeurs de l'Université de Londres.

Un professeur de l'Université Allemande de Halle vient de renoncer au Protestantisme, pour entrer dans l'Église Catholique. Il a l'intention de devenir prêtre. Un Ministre Protestant près de Trèves s'est aussi fait Catholique le 19 février. La Comtesse Ida Helm-Hahn est aussi entrée dans le sein de l'Église.

CONVERSIONS A NEW-YORK.—Dix-sept convertis ont été baptisés par le Père Muller C. SS. R., le Samedi-Saint, dans l'église du Très-Saint Rédempteur, à New-York. Six autres catéchumènes se préparent au baptême, mais n'ont pas été jugés être encore suffisamment instruits. (N. Y. Freeman's Journal.)

Belgique 22 mars 1851.

Une cérémonie des plus touchantes a eu lieu cette semaine dans l'église des RR. PP. Capucins à Bruges. Le P. Séraphin, supérieur du monastère, en présence de tous ses religieux, a baptisé deux jeunes anglais protestants, frère et sœur. La mère, encore protestante, était présente à cette cérémonie. Les enfants ont fait aussi leur première communion et reçu la confirmation dans la chapelle de Mgr. Evêque.

Mort de l'Archevêque de Baltimore.

L'Archevêque Eccleston a rendu le dernier soupir le 22 avril au soir, vers six heures, au couvent de Georgetown, où il était très-malade depuis quelques semaines.

L'Archevêque Eccleston était né dans le Maryland, de parents protestants, en l'année 1801. Il avait été sacré Evêque le 14 septembre 1834, et avait par conséquent occupé le siège de Baltimore pendant plus de 15 ans.—Ses restes mortels ont dû être apportés à Baltimore le 23 au matin. (Extrait du Freeman's Journal.)

Les nombreux amis de M. T. Durocher, curé de Belœil, apprendront sans doute avec plaisir qu'une lettre particulière de Paris, en date du 10 avril, informe que ce Monsieur était de retour dans cette ville, arrivant d'Italie. Le climat de Rome et de Naples paraissent avoir exercé une heureuse influence sur sa santé. Il espérait s'embarquer prochainement pour le Canada.

Miss Talbot.

Nous avons quelques détails à ajouter à la narration que nous publions vendredi touchant cette jeune personne dont le nom semble en quelque sorte se rattacher aux mesures de coercition religieuse dont s'occupe le parlement anglais.

Le lecteur a appris par l'extrait publié dans notre dernière feuille, que M. Berkeley, beau-père de Miss Talbot, s'était adressé sans succès au Lord Chancelier. Cette démarche de M. Berkeley tendait principalement à faire extraire du couvent la jeune pupille. Il y était éconqué que lord et lady Shrewsbury, oncle et tante de Miss Talbot, ayant voulu la marier contre son gré, l'avaient mise dans un couvent pour la punir de son refus. Le lord chancelier déclara que ce fait n'était prouvé d'aucune manière, qu'il savait par lui-même que cela était faux. Il ajouta que la femme de Lord Shrewsbury était un meilleur juge qu'il ne pouvait espérer l'être de ce qu'exigeait l'éducation d'une jeune demoiselle. Quant aux autres avancées de M. Berkeley sur le compte d'autres personnes, ils n'étaient pas mieux fondés. La manière dont la demande

du beau père de Miss Talbot a été accueillie ou plutôt repoussée par le lord chancelier prouve le peu de considération qui s'attache à cette individualité.

On lira sans doute avec intérêt la lettre de Miss Talbot au lord chancelier, qui éluccide davantage l'affaire et prouve que Miss Talbot n'a nullement été contrainte à se faire postulante.

Mardi, 18 Fév. Taunton.

"Milord,—Vous allez naturellement prendre communication de ce que j'ai écrit en réponse aux faux avancés de M. Craven Berkeley, et je suis certain qu'en une telle affaire vous penserez qu'il n'est que juste de ma part de dire moi-même ce qui est la pure vérité, ainsi que je l'ai fait. Il est à peine croyable qu'un gentleman puisse agir comme l'a fait M. Craven Berkeley; car il est venu lui-même au couvent le 14 février. Il me fit alors une nombreuse série de questions, comme s'il eut eu quelque but à atteindre, mais il voulait obtenir des renseignements anticipés; et en se retirant, il dit qu'il reviendrait et amenait ma petite sœur utérine. On ne s'y opposa point, car comment pouvions-nous savoir la manière dont M. Craven Berkeley voulait agir? Mais, après le langage qu'il avait tenu au sujet du couvent de Taunton, où j'ai passé les plus beaux jours de ma vie, et où j'ai éprouvé pendant neuf ans la bonté la plus constante—comment pouvais-je lire sa requête sans me sentir justement indignée d'une pareille conduite? Et c'est maintenant, milord, mon vœu libre et réfléchi de ne jamais revoir M. Craven Berkeley. Si je le rencontrais quelque part, il ne m'adresserait pas le premier la parole, et, très certainement, ni moi non plus. Il s'est avili pour toujours à mes yeux, et je le crois aussi, aux yeux de toute personne juste et sensée. Croyez-moi milord, je suis dans cette maison la seule qui ait témoigné quelque sentiment d'indignation; car toutes, sous ce toit, sont trop bonnes pour laisser prévaloir aucun autre sentiment que celui que chacune doit naturellement ressentir:—la pitié que l'on doit à un homme aussi faible, aussi peu honorable. Votre seigneurie est à même de faire voir cette lettre à qui elle le vaudra. Je ne trouve pas que j'aie dit plus que je ne devais. Je puis avoir parlé durement de la conduite de M. C. Berkeley, mais je n'ai pas excédé les bornes de la justice et de la vérité. Je dois ajouter que chaque mot de cette lettre est de moi. Au moment où je l'écris, je suis seule; et ainsi personne ne peut prétendre que j'aie été inspirée par quelque autre; chaque mot est le résultat de mes propres pensées et de ma réflexion.

"M. Norris, que j'ai vu Lundi, m'a appris que votre seigneurie désirait que je retourne à la ville et que je jouisse un peu plus de la société. Il m'en coûtera assurément beaucoup de laisser Taunton, où sont tous mes plus chers et vrais amis; mais votre seigneurie agit pour le mieux, et ainsi je ne voudrais pour aucune raison résister à vos vœux. Après Pâques je serai prête à me rendre et à revoir encore une fois un monde dont je ne saurais jamais apprécier les charmes.

"En remerciant votre seigneurie de l'intérêt bienveillant qu'elle a pris à mon bonheur, je demeure avec respect votre etc.,"

"ANGUSTA TALBOT."

"Au Lord Chancelier."

police.—Hier, Bartholomew Lee et Henry Daley furent cités devant le magistrat de police pour infraction de l'ordre et aussi pour assaut sur la personne de Chef de Police dans l'exécution de son devoir. M. McGrath déposa que, dimanche soir, les prisonniers, avec d'autres individus, furent tapage dans la rue Wellington, et que deux agents de police voulurent les ramener à l'ordre. Ils opposèrent de la résistance, se portèrent même à des voies de fait contre M. McGrath lorsqu'il venait en aide à ses subalternes, et le battirent grièvement. Ils parvinrent néanmoins à se soustraire par la fuite à une arrestation. Ayant été capturés hier matin, ils furent condamnés à 10 piastres d'amende chacun, pour assaut. Ils ont comparu aujourd'hui pour répondre à l'accusation d'avoir résisté de force à l'autorité. Il y a raison de croire, dit le Herald de ce matin, que ces hommes font partie d'une bande qui a suscité beaucoup de troubles dans Grimsitown. Dimanche, le 20, il y eut un rassemblement et un combat au coin des rues Wellington et Prince, et le soir du lundi suivant, un groupe d'individus, au nombre d'à peu près trente, paraderont à l'instar d'une troupe réglée, et rendant inutiles toutes les tentatives de la police pour rétablir l'ordre.

La communication suivante que nous fait tenir un correspondant laïque, répond à un article récent de l'un des collaborateurs du *Mouvement Canadien* touchant les causes de l'appauvrissement dans le Bas-Canada.

"Un membre de notre barreau qui n'a pas laissé que d'acquiescer ici de son temps quelque célébrité comme jurisconsulte, débattait le compte-rendu par un père, tuteur à l'un de ses fils, de la succession de sa mère, réclamait la valeur d'un minot de patates et ce qu'il avait dû produire pendant plusieurs années successives. C'était comme le grain de bled multiplié par le nombre de cases d'un jeu d'échecs. Ce simple item suffisait pour absorber de beaucoup toutes les propriétés du père, mobilières comme immobilières. Les calculs du procureur étaient d'une exactitude mathématique. Les juges pourtant refusèrent de prononcer sentence en faveur du fils qui ne put réussir à mettre son père sur le pavé.

de jours de fêtes par an, dans la perte du temps qu'occasionnent des neuvaînes et des retraits, la paie pour basses et grandes messes, services funébrés, anniversaires, dispenses et célébrations de mariages, auxquels il ajoute quatre et cetera, ne ressemblent pas mal aux calculs de ce procureur. Plusieurs observations du même écrivain sont de la même trempe et ne paraissent pas dignes d'être commentées d'une manière sérieuse.

"Il est juste au moins de faire observer que dans les premières années de ce siècle on faisait retentir la province de criaileries de la même espèce que celles qu'on vient de signaler. C'était les déclamations d'hommes venus d'ailleurs; elles respiraient contre les Canadiens les sentiments d'un fanatisme aveugle, à la fois religieux, politique et national. Un de nos compatriotes fit remarquer dans le temps que les doctrines de ces nouveaux venus se trouvaient parfaitement d'accord avec le système qu'avait suivi l'empereur Joseph II dans les provinces de la Belgique. Ses nombreuses ordonnances avaient pour objet les mêmes matières. Il s'était, comme ces nouveaux venus le prétendaient, comme on prétendrait le faire même encore aujourd'hui, mêlé de l'éducation pour la modeler sur ses nouvelles idées, de séminaires et d'Universités Catholiques pour en diriger l'enseignement, fit maintes ordonnances, édits sur des matières semblables. Il ne fit pas que se rendre odieux, mais ridicule au point de se mériter ce sarcasme amère du Grand Frédéric, roi de Prusse, qui l'appelait son frère le sacristain.

"L'auteur de ces remarques ajoutait que Frédéric, quoiqu'à la tête du gouvernement d'une nation protestante, bien loin de harceler les catholiques qui formaient la masse de la population dans les provinces qu'il avait conquises, les protégea comme ses sujets protestants dans ses domaines héréditaires. A propos de la manie de l'empereur Joseph et de ses sécularisations de corps religieux, qu'il dépoillait, Frédéric disait: "je respecte les droits des possessions sur lesquels la société est fondée."

"L'auteur des remarques en question faisait l'observation qu'on peut faire avec plus de vérité même dans ce moment, que notre conduite était semblable à celle des Grecs du moyen âge qui s'occupaient de disputes théologiques et grammaticales, pendant que l'ennemi était aux portes de Constantinople et en abattait les murailles."

On lit dans la Minerve:

"INCENDIE ET PERTE DE VIE.—Un incendie a eu lieu à Charneville, comté de Chambly, le 20 du mois courant, accompagné d'un accident déplorable. On s'aperçut pendant le service divin, que la maison de M. Harrington était en feu. L'alarme se répandit aussitôt, et les personnes de l'église et des environs se rendirent sur le lieu. Il était absolument impossible de sauver l'édifice, on se borna à tâcher de préserver les effets mobiliers. Plusieurs personnes passèrent même à travers les flammes pour saisir les meubles et les sortir de l'édifice embrasé. Un jeune homme du nom de Hunter se trouvait aussi dans l'intérieur lorsqu'on s'aperçut que le toit menaçait de s'écrouler. On lui cria de sortir, mais il n'eût plus temps; la faite de la maison s'abattit sur l'infortuné jeune homme et l'ensevelit dans les flammes. Il fut brûlé vif. Il était impossible de lui porter secours. On ne put retrouver que quelques os de son corps, qui furent rendus à ses malheureux parents. Ce jeune homme était âgé de 21 ans."

ENFANT BRÛLÉ VIF.—Aux dernières assises de Suffolk (Angleterre) une fille nommée Maria Clark fut mise en jugement sur accusation du meurtre de son enfant âgé de six semaines, qu'elle était inculpée d'avoir fait brûler vif. La preuve du crime étant des plus convaincantes, le jury, après une courte délibération, la déclara coupable, et elle fut condamnée à la peine de mort.

ARBRES FRUITIERS.—Les personnes qui se proposent de planter des arbres fruitiers ou qui ont besoin d'en renouveler leur plantation, trouveront dans notre feuille de ce jour une annonce se référant à une nomenclature variée d'espèces et de familles d'arbres et d'arbustes bien conditionnés pour la vente qui en doit être faite jeudi prochain, 1er Mai, par M. Leeming. Cette collection de choix comprend 50 variétés de Poiriers, en lots assortis, et distingués par leurs noms qualificatifs, ainsi qu'un grand nombre d'espèces de pomiers, pruniers, cerisiers, etc., dont le catalogue est fort étendu, chacune d'elles étant particulièrement garantie sous le rapport de la qualité.

États-Unis.

LÉGISLATURE DE NEW-YORK.

Une des plus singulières nouvelles nous arrive par les journaux des États-Unis. Il paraît que 12 sénateurs ont donné leur démission, et qu'en outre un sénateur se serait absenté de son siège afin d'empêcher la formation d'un quorum, et d'annuler par là même une mesure tendant à approprier une somme d'argent à des travaux de canalisation. Cet incident extraordinaire a fait sensation et a causé un mécontentement réel; quelques voix ont même dénoncé cette démarche des sénateurs comme révolutionnaire. Ceux qui ont ainsi opéré leur retraite sont des démocrates. Nombre de projets de loi très importants s'élèvent le sort de celui que nous avons indiqué plus haut, presque tous ayant une portée d'un haut intérêt public.

une assemblée publique dans le but d'en donner des témoignages; on fait de même à Albany. Le Commercial Advertiser de New-York publie un document appuyé de nombreuses signatures, ayant pour titre: "Adresse au peuple de l'Etat de New-York," et contenant une censure amère du procédé des treize sénateurs. Cette pièce est remarquablement écrite et porte le véritable cachet américain. Elle ressemble par quelques côtés aux messages présidentiels où l'on remonte ordinairement aux principes fondamentaux du gouvernement pour en raisonner l'application en détail. Les 13 sénateurs y sont comparés à Cromwell lorsqu'il employait son mode facile d'en finir à bon marché avec les Parlements; et l'influence qu'ils se sont acquise sur les autres sénateurs, à celle des clubs jacobins de la première révolution française.

Quant à la constitutionnalité du bill touchant une appropriation de deniers pour les canaux, les hommes de loi des États-Unis sont partagés d'avis; le procureur-général de l'Etat de New-York le considère comme inconciliable avec les principes de la constitution, tandis que le secrétaire d'Etat, M. D. Webster, entretient une opinion différente. Ce qu'il y a de plus clair en tout ceci, c'est que les 13 sénateurs ont exercé un pouvoir qu'ils ne tiennent pas de la constitution.

—A Pittsburg, le 23 avril, M. W. Duff a été trouvé mort assassiné près d'un report. Il avait été vu dans une dernière occasion avec son frère James, contre lequel de forts soupçons ont prévalu. James Duff a été en conséquence arrêté pour subir un interrogatoire.

(Du Canadien.)

"HAWKINS PICTURE OF QUEBEC."—Tableau de Québec et de ses environs, avec des souvenirs historiques tirés des sources les plus authentiques, par ALFRED HAWKINS.

Nul homme n'a plus contribué que M. Hawkins ne l'a fait par ses diverses publications, à illustrer Québec, à faire connaître à l'étranger les beautés naturelles des environs de notre ville, et les souvenirs historiques qui s'attachent à chaque site, à chaque monument, à chaque objet qui fixe les regards du voyageur. Et à combien de citoyens même naitifs de cette cité célèbre son *Picture of Québec*, n'a-t-il pas révélé des scènes et des incidents qu'ils ignoraient, et qui répandaient un charme mystérieux et indicible sur les lieux qui en furent témoins? La première édition de cet ouvrage eut un grand débit tant dans la province qu'au dehors. On le trouve désigné comme "excellent", et par un homme aussi éminent que le chancelier Kent, sur un catalogue dressé par lui pour la bibliothèque de l'Association Mercantile de New-York. Mais M. Hawkins a été victime comme le poète et pourrait dire avec lui: *sic vos non vobis*... Un autre lui a enlevé, si non les honneurs, au moins les profits de la première édition de son ouvrage. Espérons qu'il n'en sera pas de même de la seconde édition, dont on trouvera le prospectus dans nos colonnes d'annonces.

Parmi les nouvelles gravures dont cette édition sera ornée, se trouveront deux jolis dessins dus au crayon de Son Excellence la Comtesse d'Elgin et de Kincardine, qui a fait à M. Hawkins l'honneur de les lui envoyer pour son Tableau. L'un est une vue de front de la ville et du port, prise de l'autre côté de la Pointe-Lévis en 1848; l'autre, une vue prise du Jardin du Château, du côté du nord, pendant que la noble artiste habitait cette ville en 1838, avec son illustre père, alors gouverneur-général. Cette intéressante contribution rendra le volume doublement agréable aux citoyens de Québec. On sait d'ailleurs que M. Hawkins n'a épargné jusqu'ici ni peines ni dépenses pour rendre ses différentes publications dignes du sujet. Nous croyons donc que l'ouvrage qu'il prépare actuellement méritera à tous égards l'intérêt du public, et nous espérons qu'il aura sa place dans la bibliothèque de tous les citoyens. Il sera publié par souscription, à deux piastres par exemplaire.

Nominations.

BUREAU DE L'ÉDUCATION, EST. Montréal, 24e Avril 1851.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général, en vertu de la 30e Clause de l'Acte 9 Vict. Ch. 27, faire les nominations suivantes:

Le Révérend J. Connolly, pour être Membre du Bureau des Examinateurs Catholiques, pour le district de Montréal.

BUREAU DE L'ÉDUCATION, EST. Montréal, 24e Avril, 1851.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général, en vertu de la première Clause de l'Acte 12 Vict. Ch. 50, ériger les suivantes en Nouvelles Municipalités Scolaires, et faire les augmentations qui suivent aux anciennes, savoir:

1. D'ériger le Village de Huntingdon, dans le Comté de Beauharnois, en une Municipalité Scolaire séparée, et laquelle comprendra l'Arrondissement d'École No. 3 dans Godmanchester, et No. 11 dans Hinchinbrooke, avec leurs limites actuelles, sous le nom de "Municipalité Scolaire du Village de Huntingdon." 2. De séparer de la Municipalité de Sainte-Marie, dans le Comté de Dorchester, cette partie du Rang No. 1, dans la Seigneurie Tascheurau, qui s'étend depuis le Domaine Seigneurial jusqu'à la propriété de Thomas Langevin, ainsi que cette partie du Rang St. Gabriel qui s'étend depuis la ligne paroissiale de St. Joseph jusqu'au chemin du Moulin à la propriété de Vital Landrie inclusivement, et de l'unir à la Municipalité Scolaire du Village de Ste. Marie de la Beauce, même Comté.

BUREAU DE L'ÉDUCATION, EST.

Montréal 22e avril 1851.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général, en vertu de l'Acte des Ecoles 9 Vict. Ch. 27, et 12 Vict. Ch. 50 faire les nominations suivantes de Commissaires d'École, savoir:

1. Vincent Dubé, Ecyer, Valence Parna, Clément Dubé, Clovis Poivin et Xavier Pelletier, pour la municipalité Scolaire de Sainte-Anne de la Pociatière, Comté de Kamouraska. 2. Wm. Brown, Senr., F. H. Sheriff, M. D., T. B. Sommerville, J. S. Lewis et John Morris Ecyers, pour la Municipalité Scolaire du village de Huntingdon, Comté de Beauharnois.

3. Maurice Power, Thomas Brennan, John McCarthy, Pierre Gennesse et Basile Gignac, pour la Municipalité Scolaire de Sainte-Catherine de Possambault, Comté de Portneuf. (La Commission du 3 janvier dernier est révoquée).

J. B. MEILLEUR, S. E.

BUREAU DU SECRÉTAIRE PROVINCIAL. Toronto, 26 avril 1851.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général, de faire les nominations suivantes, savoir:

Pour être Commissaires, pour la décision sommaire des Petites Causes dans la Paroisse de St. Grégoire de Monouire: M. Bénéoni Laroau, Joseph Lalonde et Bazile Pédalane.

Pour être do. do. pour le Township de Roxton, dans le Comté de Shefford: M. Charles Drolet, Joseph Seguin, Rufus Kingston, Edward Cook, et Alfred Rocque.

Les envois de nos Agents de Québec, Trois-Rivières et Rivière du Loup (district de Montréal), ont été reçus.

Nous publions sur la seconde page de cette feuille la lettre de N. N. SS. les Archevêques, Evêques et Prêtres catholiques du Canada au Cardinal Wiseman, ainsi que la réponse de Son Eminence à cette lettre, avec nos remerciements à qui de droit pour la copie de ces documents qu'on a bien voulu nous transmettre de Québec.

DECES.

Le 23 du courant, après 4 mois de maladie supportée avec une résignation vraiment chrétienne, dame Catherine Migneron, âgée de 59 ans, épouse de F. Duteau, c^{er}. Ses funérailles ont eu lieu samedi le 26, à 9 heures, à St. Thomas, le 19 du courant, Louis Cascault, c^{er}, à l'âge de 68 ans.

ANNONCES.

A vendre à cette imprimerie:

LE MANUEL

DE LA

VISITE EPISCOPALE

Dans les Communautés et Paroisses du Diocèse de Montréal

AUGMENTÉ

DU

MANDEMENT

DE MGR. L'ÉVÊQUE DE MONTRÉAL

POUR LA

Visite Générale des Communautés.

Prix: 2/9 la douzaine.

Montréal, 29 avril 1851.

AUX ENTREPRENEURS.

Les Syndics pour la construction d'une Église et d'un Presbytère en pierre dans la nouvelle Paroisse de St. Alexandre, recevront jusqu'au 22 Mai prochain, des propositions, pour la construction des dits édifices. L'église aura 100 pieds de longueur, 50 pieds de largeur, mesure française, à l'intérieur, et 32 pieds de hauteur hors de terre; Le Presbytère aura 36 pieds sur 30, sera à deux étages. Pour les plans et devis, s'adresser à M. le Curé de St. Athanase, St. Athanase, le 27 Avril, 1851.

VENTE

D'arbres fruitiers, d'embellissement, ainsi qu'o d'arbrisseaux.

LA SECONDE VENTE DE PRINTEMPS, pour la compte de JAMES DOUGALL, c^{er}, propriétaire des PÉPINIÈRES de ROSEBANK et de WINDSOR, aura lieu au Bureau du Sousigné, le 1er Mai. LES ARBRES SONT PRÉSENTMENT EN VOIE D'ACHEVEMENT SUR LE STEAMER EARL CARTHART.

L'assortiment se composera de POMMIERS, POIRIERS, PRUNIERS et CERISIERS de premières cho. x — partie desquels sont de courte venue — ainsi que des ARBRES D'EMBELLISSEMENT et D'ARBRISSEAUX d'espèces variées. Le tout mérité fait l'attention des personnes qui embellissent des terrains, ou plantent des Vergers.

Des catalogues descriptifs, accompagnés d'indications sur le mode de plantation et de culture, seront prêts quelques jours avant la vente. La Vente à ONZE heures.

JOHN LEEMING, Encaveur

HOTEL RICHARD.

CETTE maison, déjà connue du public sous le nom Pension Priée, est sis à l'extrémité supérieure de la Place Jacques-Cartier (ancien Marché-Neuf), au N^o. 7. Les familles et les personnes voyageant pour leur santé, y trouveront en tout temps des chambres convenablement meublées, la tranquillité, et toutes les attentions désirables. L'établissement a vue sur le fleuve et réunit à la beauté du site les avantages de la centralité, du voisinage du port et des débarcadères des chemins de fer. Prix égaux à ceux des hôtels où il y a table d'hôte.

Marché Bonsecours.

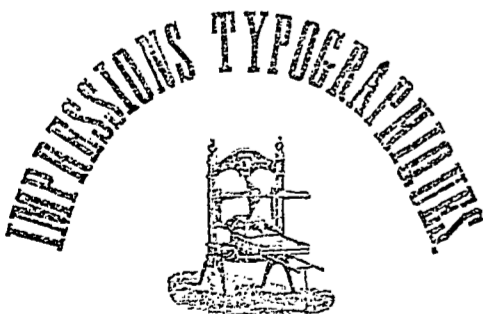
Vendredi, 25 avril, 1851.

PRIN DES DENREES.

Table of market prices for various goods including flour, grains, and meats.

DEPARTS DE LIVERPOOL

Table of ship departures from Liverpool, listing ship names and dates.



ON imprime à cet établissement: Livres, Adresses, Cartes de visite, Invitations, Circulaires, Et jobs de toute espèce.

P. GARNOT, Professeur de français, latin, rhétorique, belles-lettres, etc.

F. X. D'EROME, Horloger, à 3 portes de l'Évêché.

AVIS AUX ABONNES

L'ALBUM LITTERAIRE ET MUSICAL

La maladie du propriétaire de l'Album a causé du retard dans la publication de ce Recueil Littéraire depuis le commencement de la présente année.

LIBRAIRIE ET MUSICAL

Le Soussigné offre ses plus sincères remerciements aux MM. du Clergé et au public en général pour l'accueil favorable qu'il en a reçu.

Formulaire de prières, Angle Conducteur, Journée du Chrétien, Pensées-y-bien, etc.

MOIS DE MARIE

NOUVELLE édition, augmentée des PRIÈRES DE LA MESSE, VÊPRES DES MISSACHES, CHEMIN DE LA CROIX, ETC., ETC., avec jolie reliure.

ATTENTION!!!

VRAI VIN FRANÇAIS SANS MELANGE

M. HERVÉON & Cie., sollicités par des membres de leur famille, résidant aux portes de Bordeaux et en position incontestablement favorable.

À VENDRE ou ÉCHANGER

TERRAIN sis et situé au quartier St. Louis de la cité de Montréal, près de l'Évêché de Montréal.

ATTENTION!

AVENUE, NEUVAIN

À l'Évêché, à la Prévôté et dans toutes les Librairies Catholiques de cette ville.

NEUVAIN

POUR SE PRÉPARER À LA FÊTE DE LA TRINITÉ

DE LA TRINITÉ

De Notre-Seigneur Jésus-Christ

Par le R. P. MEZZARELLI, de la C. de J. traduit de l'Italien, d'après la dernière édition de Rome.

PRIX: 2s. 6d. LA DOUZAINÉ.

MANUEL

DES SOCIÉTÉS DE TEMPERANCE

DEDIÉ À LA JEUNESSE DU CANADA,

PAR LE REV. M. C. CHINIQUE, P.T.R.

Le soussigné a l'honneur d'informer MM. Les Curés, Marchands et instituteurs de la campagne, et le public en général, qu'il vient de terminer la troisième édition de cet ouvrage.

Cette édition est enrichie du PORTRAIT de l'auteur et d'une NOTICE BIOGRAPHIQUE et ne se vendra que le même prix des éditions précédentes.

Le tout est exécuté sur bon papier, avec caractères nets et dans le dernier goût.

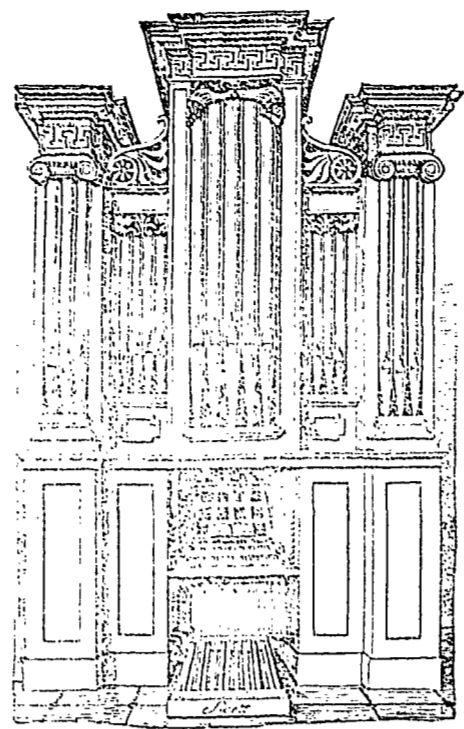
Tous les ouvrages demandés seront livrés à l'heure convenue et à des prix TRÈS-MODÉRÉS.

S'adresser à l'IMPRIMERIE des Mélanges Religieux, Montréal, le 25 février 1851.

P. GARNOT, Professeur de français, latin, rhétorique, belles-lettres, etc.

F. X. D'EROME, Horloger, à 3 portes de l'Évêché.

J. B. T. ROLLAND, Montréal, 28 décembre, 1849.



Au Clergé.

Le Soussigné met en disponibilité un très-bel ORGUE, en acajou et dans un état parfait.

Le Soussigné tient en main un assortiment de PIANOS, MÉLODEONS, à 4, 4 1/2 et 5 octaves, dont les prix sont variés de £11 5 0 à £30.

Le Soussigné met en disponibilité un très-bel ORGUE, en acajou et dans un état parfait.

BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES.

Les Soussignés ont l'honneur d'annoncer aux MM. du Clergé et à toutes les personnes qui s'intéressent à la fondation des BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES.

Bibliothèque instructive et amusante, format in-18, 160 volumes solidement cartonnés en 130 volumes pour £6 5.

Bibliothèque catholique de Lille, format in-18, 460 volumes solidement cartonnés en 215 volumes, pour la collection £10 0 0.

LE GUIDE DE L'INSTITUTEUR.

UNE SÉRIE DE REPONSES AUX QUESTIONS INSÉRÉES DANS LA CIRCULAIRE DU SURINTENDANT DE L'ÉDUCATION, ETC.

PAR F. X. VALADE, ECR.

CET ouvrage est maintenant terminé et offert en vente chez tous les Libraires et à la Librairie du Soussigné.

Le Soussigné a cru, en achetant le privilège de cet ouvrage pour le publier, se rendre utile aux instituteurs, et au public en général, et il ose espérer d'en obtenir un prompt débit.

P. GENDRON, IMPRIMEUR-LIBRAIRE, No. 29, rue St. Gabriel, Vis-à-vis l'Hôtel de Mme. St. Julien, Montréal, le 9 juillet 1850.

INSTITUTION POUR LES SOURDS-MUETS.

L'ÉCOLE des Sourds-Muets maintenant établie sur le Côteau St. Louis, auprès de la Montagne de Montréal s'ouvrira le 16 Septembre.

Le Soussigné a cru, en achetant le privilège de cet ouvrage pour le publier, se rendre utile aux instituteurs, et au public en général, et il ose espérer d'en obtenir un prompt débit.

P. GENDRON, IMPRIMEUR-LIBRAIRE, No. 29, rue St. Gabriel, Vis-à-vis l'Hôtel de Mme. St. Julien, Montréal, le 9 juillet 1850.

INSTITUTION POUR LES SOURDS-MUETS.

L'ÉCOLE des Sourds-Muets maintenant établie sur le Côteau St. Louis, auprès de la Montagne de Montréal s'ouvrira le 16 Septembre.

Le Soussigné a cru, en achetant le privilège de cet ouvrage pour le publier, se rendre utile aux instituteurs, et au public en général, et il ose espérer d'en obtenir un prompt débit.

P. GENDRON, IMPRIMEUR-LIBRAIRE, No. 29, rue St. Gabriel, Vis-à-vis l'Hôtel de Mme. St. Julien, Montréal, le 9 juillet 1850.

INSTITUTION POUR LES SOURDS-MUETS.

L'ÉCOLE des Sourds-Muets maintenant établie sur le Côteau St. Louis, auprès de la Montagne de Montréal s'ouvrira le 16 Septembre.

Le Soussigné a cru, en achetant le privilège de cet ouvrage pour le publier, se rendre utile aux instituteurs, et au public en général, et il ose espérer d'en obtenir un prompt débit.

P. GENDRON, IMPRIMEUR-LIBRAIRE, No. 29, rue St. Gabriel, Vis-à-vis l'Hôtel de Mme. St. Julien, Montréal, le 9 juillet 1850.

SOURCES DE PROVIDENCE.

M. S. T. GERMAIN qui conduit l'établissement des BAINS D'EAU MINÉRALE dans le nouveau Village de Providence, dans la paroisse de St. Hyacinthe, informe le public que son établissement sera ouvert au PREMIER JUIN prochain, et il pensionnera à son Hôtelier pour un prix modéré.

Le Soussigné a cru, en achetant le privilège de cet ouvrage pour le publier, se rendre utile aux instituteurs, et au public en général, et il ose espérer d'en obtenir un prompt débit.

P. GENDRON, IMPRIMEUR-LIBRAIRE, No. 29, rue St. Gabriel, Vis-à-vis l'Hôtel de Mme. St. Julien, Montréal, le 9 juillet 1850.

SOURCES DE PROVIDENCE.

M. S. T. GERMAIN qui conduit l'établissement des BAINS D'EAU MINÉRALE dans le nouveau Village de Providence, dans la paroisse de St. Hyacinthe, informe le public que son établissement sera ouvert au PREMIER JUIN prochain, et il pensionnera à son Hôtelier pour un prix modéré.

Le Soussigné a cru, en achetant le privilège de cet ouvrage pour le publier, se rendre utile aux instituteurs, et au public en général, et il ose espérer d'en obtenir un prompt débit.

P. GENDRON, IMPRIMEUR-LIBRAIRE, No. 29, rue St. Gabriel, Vis-à-vis l'Hôtel de Mme. St. Julien, Montréal, le 9 juillet 1850.

SOURCES DE PROVIDENCE.

M. S. T. GERMAIN qui conduit l'établissement des BAINS D'EAU MINÉRALE dans le nouveau Village de Providence, dans la paroisse de St. Hyacinthe, informe le public que son établissement sera ouvert au PREMIER JUIN prochain, et il pensionnera à son Hôtelier pour un prix modéré.

Le Soussigné a cru, en achetant le privilège de cet ouvrage pour le publier, se rendre utile aux instituteurs, et au public en général, et il ose espérer d'en obtenir un prompt débit.

P. GENDRON, IMPRIMEUR-LIBRAIRE, No. 29, rue St. Gabriel, Vis-à-vis l'Hôtel de Mme. St. Julien, Montréal, le 9 juillet 1850.

COMPAGNIE D'ASSURANCE

SUR LA

VIE DU CANADA.

(Canada Life Assurance Company.)

INCORPORÉE PAR ACTE DU PARLEMENT.

CAPITAL—£10,000.

BUREAU PRINCIPAL, HAMILTON.

HUGH C. BAKER, PRÉSIDENT.

JOHN YOUNG, ECR., VICE-PRÉSIDENT.

THOMAS M. SIMONS, ECR., Secrétaire.

Bureau, Local, Montréal.

L'HON. JOSEPH ROUBRET, PRÉSIDENT.

JOHN G. MACKENZIE, ECR., VICE-PRÉSIDENT.

Directeurs.

WILLIAM WORKMAN, ECR.

WILLIAM LYMAN, ECR.

G. E. GARTHER, ECR., M. P. P.

HEW RAMSAY, ECR., Gérant.

Conseiller Légal.—L'Hon. L. T. DRUMMOND, Solliciteur-Général.

Arbitre Médical.—ARCHIBALD HALL, M. D.

Secrétaire.—THOMAS RAMSAY, ECR.

Québec.—Agent.—H. W. WELCH, ECR.

Arbitre Médical.—Le Dr. MORIN.

GERANTS DANS LE BAS-CANADA.

Sorel.—R. Harrower, ECR. Melbourn.—Thos. Tait, ECR.

St. Andrews.—Frank Fa- St. Hyacinthe.—Boucher de

St. John's.—Charles Pierce Trois-Rivières.—John Ro-

St. John's.—Charles Pierce Trois-Rivières.—John Ro-

St. John's.—Charles Pierce Trois-Rivières.—John Ro-

St. John's.—Charles Pierce Trois-Rivières.—John Ro-

St. John's.—Charles Pierce Trois-Rivières.—John Ro-

St. John's.—Charles Pierce Trois-Rivières.—John Ro-

St. John's.—Charles Pierce Trois-Rivières.—John Ro-

St. John's.—Charles Pierce Trois-Rivières.—John Ro-

St. John's.—Charles Pierce Trois-Rivières.—John Ro-

St. John's.—Charles Pierce Trois-Rivières.—John Ro-

St. John's.—Charles Pierce Trois-Rivières.—John Ro-

St. John's.—Charles Pierce Trois-Rivières.—John Ro-

St. John's.—Charles Pierce Trois-Rivières.—John Ro-

St. John's.—Charles Pierce Trois-Rivières.—John Ro-

St. John's.—Charles Pierce Trois-Rivières.—John Ro-

St. John's.—Charles Pierce Trois-Rivières.—John Ro-

St. John's.—Charles Pierce Trois-Rivières.—John Ro-

St. John's.—Charles Pierce Trois-Rivières.—John Ro-

St. John's.—Charles Pierce Trois-Rivières.—John Ro-

St. John's.—Charles Pierce Trois-Rivières.—John Ro-

St. John's.—Charles Pierce Trois-Rivières.—John Ro-

St. John's.—Charles Pierce Trois-Rivières.—John Ro-

St. John's.—Charles Pierce Trois-Rivières.—John Ro-

St. John's.—Charles Pierce Trois-Rivières.—John Ro-

St. John's.—Charles Pierce Trois-Rivières.—John Ro-

St. John's.—Charles Pierce Trois-Rivières.—John Ro-

St. John's.—Charles Pierce Trois-Rivières.—John Ro-

St. John's.—Charles Pierce Trois-Rivières.—John Ro-

St. John's.—Charles Pierce Trois-Rivières.—John Ro-

St. John's.—Charles Pierce Trois-Rivières.—John Ro-

St. John's.—Charles Pierce Trois-Rivières.—John Ro-

St. John's.—Charles Pierce Trois-Rivières.—John Ro-

St. John's.—Charles Pierce Trois-Rivières.—John Ro-

St. John's.—Charles Pierce Trois-Rivières.—John Ro-

St. John's.—Charles Pierce Trois-Rivières.—John Ro-

St. John's.—Charles Pierce Trois-Rivières.—John Ro-

St. John's.—Charles Pierce Trois-Rivières.—John Ro-

St. John's.—Charles Pierce Trois-Rivières.—John Ro-

St. John's.—Charles Pierce Trois-Rivières.—John Ro-

St. John's.—Charles Pierce Trois-Rivières.—John Ro-

St. John's.—Charles Pierce Trois-Rivières.—John Ro-

St. John's.—Charles Pierce Trois-Rivières.—John Ro-

St. John's.—Charles Pierce Trois-Rivières.—John Ro-

St. John's.—Charles Pierce Trois-Rivières.—John Ro-

St. John's.—Charles Pierce Trois-Rivières.—John Ro-

St. John's.—Charles Pierce Trois-Rivières.—John Ro-

St. John's.—Charles Pierce Trois-Rivières.—John Ro-

St. John's.—Charles Pierce Trois-Rivières.—John Ro-

St. John's.—Charles Pierce Trois-Rivières.—John Ro-

St. John's.—Charles Pierce Trois-Rivières.—John Ro-

St. John's.—Charles Pierce Trois-Rivières.—John Ro-

St. John's.—Charles Pierce Trois-Rivières.—John Ro-

St. John's.—Charles Pierce Trois-Rivières.—John Ro-

St. John's.—Charles Pierce Trois-Rivières.—John Ro-

St. John's.—Charles Pierce Trois-Rivières.—John Ro-

St. John's.—Charles Pierce Trois-Rivières.—John Ro-

St. John's.—Charles Pierce Trois-Rivières.—John Ro-

St. John's.—Charles Pierce Trois-Rivières.—John Ro-

St. John's.—Charles Pierce Trois-Rivières.—John Ro-

St. John's.—Charles Pierce Trois-Rivières.—John Ro-

St. John's.—Charles Pierce Trois-Rivières.—John Ro-

St. John's.—Charles Pierce Trois-Rivières.—John Ro-

St. John's.—Charles Pierce Trois-Rivières.—John Ro-

St. John's.—Charles Pierce Trois-Rivières.—John Ro-

St. John's.—Charles Pierce Trois-Rivières.—John Ro-

St. John's.—Charles Pierce Trois-Rivières.—John Ro-

St. John's.—Charles Pierce Trois-Rivières.—John Ro-

St. John's.—Charles Pierce Trois-Rivières.—John Ro-

St. John's.—Charles Pierce Trois-Rivières.—John Ro-

BAUME DU DR. WISTAR.

Tiré du Démocrate (Saco) 22 Juin 1847.

Il y a quelques jours, M. Eligh Witham de Sanford, se trouvant à notre office, nous pria de publier son témoignage en faveur du Baume de Céistes Sauvages du Dr. Wistar.

A vendre à Montréal, par Wm. Lyman et Cie, et par John Carter et Cie, rue St. Paul à aussi par Allied Savage et J. Lyman et Cie, Place d'Armes.

COLLEGE JOLETTE.

Les études de cet établissement, se divisent en cinq années, disposé ainsi qu'il suit:

1ère Année.—Éléments des deux langues (Anglais et Français).—Arithmétique.—Histoire sainte et cours religieux.—Histoire ancienne (en anglais).—Géographie.

2me Année.—Syntaxe des deux langues. Arithmétique et premières notions d'Algèbre, de géométrie et de dessin linéaire.—Histoire du Canada.—Histoire Romaine (en anglais).—Géographie.—Principes fondamentaux d'Agriculture et de Botanique.—Style épistolaire et compositions dans les deux langues.

3me Année.—Belles-Lettres et Rhétorique. —Algèbre et Géométrie.—Tenue des livres (en anglais).—Histoire de France par la méthode analytique.—Histoire d'Angleterre (en anglais).—Étude de la constitution du pays.—Compositions et discours dans les deux langues.

4me Année.—Physique, Chimie appliquée aux arts etc.—Géométrie pratique, Arpentage, Mécanique, etc.—Astronomie.—Compositions dans les deux langues.

5me Année.—Philosophie (Logique, métaphysique, Morale).—Architecture.—Economie politique.—Compositions et discours dans les deux langues.

Après avoir suivi ce cours, les élèves pourront recevoir des leçons de latin, s'ils le désirent. Alors un cours de deux ans est suffisant pour donner une connaissance approfondie de cette langue.

Pendant les récréations on obligera les élèves à parler la langue anglaise autant que possible; rien ne sera négligé pour assurer leurs progrès dans les deux langues. Tous les mois il y aura des séances ou soirées scientifiques, pour former les élèves au débit, à la déclamation, etc. des récompenses seront accordées à ceux qui auront présenté leurs matières de la manière la plus satisfaisante.

La Musique et le Dessin seront enseignés à ceux qui le désireront.

CONDITIONS PAR AN.

Enseignement et logement. . . £3 0 0

Musique { Piano. £3 0 0

Dessin { Les autres instruments. £1 10 0

Abonnement à la bibliothèque. . . £0 2 6

L'uniforme est un habit de drap bleu à collet droit, boutons jusqu'en haut par une rangée de boutons jaunes; ceinture noire.

REV. E. CHAMPAGNEUR, P.T.R. Directeur.

REV. A. THIBAUDIER, P.T.R. Procureur.

Montréal, le 17 septembre 1850.

A. P. BOIVIN.

Coin des rues

NOTRE-DAME ET ST. VINCENT.

VERTIGES de nouveaux systèmes que tout son établissement est réuni dans ce nouveau local et qu'il a tout-à-fait abandonné son ancien magasin de la rue St. Paul vis-à-vis la Place Jacques artier.

Il attend incessamment par les prochains arrivages, un RICHE ASSORTIMENT DE MONDRES, BIJOUTERIES, articles de goût, etc, etc.

Montréal, 26 mai.

CONDITIONS:

On ne s'abonne pas pour moins d'un semestre. Les abonnés qui veulent retirer leur souscription, doivent en donner avis un mois avant l'échéance du semestre ou de l'année courante, à moins d'une convention qui en dispense.

TAUX DES ANNONCES.

Six lignes et au-dessous, 1re insertion, . . . £0 2 6

Chaque insertion subséquente, 0 0 7

Dix lignes et au-dessous, 1re insertion, 0 3 6

Chaque insertion subséquente, 0 0 11

Au-dessous de dix lignes, (1re insertion) chaque ligne, 0 0 4

Chaque insertion subséquente, par ligne, 0 0 1

On traite de gré à gré pour les annonces fréquentes ou qui doivent paraître longtemps.

Les annonces non accompagnées d'ordre seront publiées jusqu'à avis contraire.

AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX.

MONTRÉAL, . . . MM. E. R. Fabre et Cie., Libraire

Trois-Rivières, Val. Guillet, ser., N. P.

Québec, . . . L. Gill, P.T.R., V. Direct.

Sacrée, . . . M. F. Pélote, P.T.R. Direct.

Rivière du Loup, M. L. Baribeau.

St. Athanasie, M. H. Aubertin.

Bureau de Rédaction: Maison d'École près de l'Évêché, coin des rues Mignonne et St. Denis.

AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX.

MONTRÉAL, . . . MM. E. R. Fabre et Cie., Libraire

</